

charenteagauche@yahoo.fr

Bulletin d'information des élus de gauche du Conseil général n° 24 Zoom sur les dossiers de la commission permanente du 7 octobre 2011

Sommaire

Edito..... p 1 -2

Solidarité, éducation..... p 3

Culture, patrimoine.....p 4

Economie... ..p 5

En bref... .. p 6

Le groupe des élus de gauche du Conseil général :

Michel BOUTANT
Président du Conseil Général
Canton de MONTBRON

Frédéric SARDIN
Président du Groupe des élus de gauche
Canton d'ANGOULÊME NORD

Patrick BERTHAULT
Canton de SAINT-AMANT-DE-BOIXE

Nicole BONNEFOY
Canton de MANSLE

Franck BONNET
Vice-président chargé du pôle jeunesse :
vie scolaire et universitaire, sports et loisirs
Canton d'AIGRE

Philippe BOUTY
Canton de CONFOLENS NORD

Guy BRANCHUT
Canton de LA ROCHEFOUCAULD

Claude BURLIER
Canton de SAINT-CLAUD

Bernard CHARBONNEAU
Délégué au tourisme
Canton de RUFFEC

Jean-François DAURE
Canton de LA COURONNE

Jean-Pierre DENIEUL
Vice-président chargé de la culture,
du patrimoine et du tourisme
Canton de JARNAC

Gérard DESOUHANT
Premier Vice-président chargé des Finances,
des marchés publics et contrats territoriaux
Canton de CHAMPAGNE-MOUTON

Jeanne FILLOUX
Vice-présidente chargée du développement
de l'économie, de l'agriculture et des nouvelles
technologies
Canton de GOND-PONTOUVRE

Didier LOUIS
Vice-président du Groupe des élus de gauche
Vice-président chargé de l'environnement
et du développement durable et de la mobilité
Canton de HIERSAC

Janine GUINANDIE
Vice-présidente chargée de la Solidarité :
enfance, famille et insertion
Canton d'ANGOULÊME EST

Jean-Marie JUDE
Vice-président chargé de la Solidarité :
personnes âgées et personnes handicapées
Canton de CHABANAIS

David COMET
Canton d'ANGOULÊME OUEST

Jean-Pierre MONTAUBAN
Canton de MONTEMBOEUF

Abel MIGNE
Vice-président chargé de la modernisation
des infrastructures et de l'entretien du
patrimoine départemental
Canton de SOYAUX

Jacques PERSYN
Vice-président chargé du logement, de la
rénovation urbaine et de l'énergie
Canton de RUELLE

Robert RICHARD
Délégué à la Production Agricole
Canton de COGNAC NORD

Alain RIVIERE
Vice-président chargé de l'administrative
paritaire du personnel départemental
Canton d'AUBETERRE-sur-DRONNE

Edgard SAULNIER
Canton de VILLEFAGNAN

EDITO

Les électeurs de Gauche, dans un bel élan démocratique ont désigné François HOLLANDE, candidat du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche aux prochaines élections présidentielles. Pour 56,5 % des 2,8 millions d'électeurs du second tour des primaires citoyennes, il est le plus à même de faire gagner les idées progressistes au printemps prochain. Martine AUBRY, fidèle à son sens des responsabilités a immédiatement appelé au rassemblement derrière lui, consciente que seule une gauche unie peut l'emporter face à Nicolas SARKOZY.

François HOLLANDE dès sa désignation a tracé les lignes de sa future campagne. Le programme présidentiel ne devra pas tout promettre mais s'engager sur ce qui pourra effectivement être réalisé, il devra être sincère et crédible. En effet, dans une situation économique et sociale aussi difficile, il faudra un volontarisme sans faille et remettre la politique au cœur du système. S'il s'est engagé à maîtriser le budget et à désendetter le pays, François HOLLANDE souhaite également agir au plus près des préoccupations des français et répondre à leur attente de justice sociale. Telle est l'équation difficile à résoudre. Assainir la situation économique est indispensable tant la Droite a accru la dette de la France ces dernières années, au point de faire du remboursement des intérêts de l'emprunt, le premier poste du budget de l'Etat. Cela n'est pas tenable plus longtemps. Mais ce réalisme économique ne devra pas l'empêcher, s'il est élu Président, de faire les réformes nécessaires à l'amélioration de la situation économique et sociale des français.

Au soir de sa désignation, François HOLLANDE a déclaré *«C'est le rêve français que je veux ré-enchanter, celui qui a permis à des générations, durant toute la République, de croire à l'égalité et au progrès et c'est pourquoi j'ai fais de l'école de la République, la grande priorité de ce qui pourra être demain mon prochain quinquennat »*.

Lors de son investiture le 22 octobre, il a dit vouloir reconstruire une nouvelle République. Il la souhaite ; *« exemplaire »* par ses pratiques, notamment le statut pénal du chef de l'Etat ou la nomination des magistrats, *« moderne »* par le non cumul des mandats, le vote des étrangers aux élections locales, et *« contractuelle »* par une nouvelle phase de décentralisation, des liens renforcés avec les partenaires sociaux.

François HOLLANDE a proposé que la France se retrouve autour de plusieurs pactes :

- **Le pacte productif.** Cette stratégie offensive repose sur l'investissement, la connaissance, la recherche et la formation, donc tout ce qui permet de produire mieux. Ce pacte est la condition d'une croissance juste, harmonieuse, respectueuse du travail et de la nature, et qui fait le pari de la technologie, de l'innovation, de l'élévation des qualifications.
- **Le pacte éducatif.** La jeunesse doit revenir enfin au cœur des priorités publiques. Il propose d'accueillir plus tôt les enfants, en ouvrant 500 000 places d'accueil sous toutes ses formes, et une école du premier âge pour soulager les jeunes ménages. Il souhaite embaucher 60 000 professeurs, éducateurs, professionnels de l'enseignement dans le cadre d'un plan pluriannuel sur cinq ans. Il faut organiser l'entrée dans la vie de la nouvelle génération. Pour cela, seront mis en place, dans le secteur public et associatif, les « emplois d'avenir », et dans les entreprises, le « contrat de génération ». Celui-ci permettra à un employeur qui accepte de garder un senior le temps qu'il accède à une retraite décente et qui en même temps embauche un jeune d'être exonéré de toute cotisation sociale.
- **Le pacte démocratique.** La France doit être à l'origine de la relance de la construction européenne selon une ligne cohérente et non par des à-coups brouillons. Cela passera par la distinction de deux cercles concentriques en Europe. Les pays fondateurs, qui devront définir les tâches de l'avenir et conduire la marche et l'ensemble des pays adhérents ensuite, qui participent selon leur choix à la politique commune. La France marchera ainsi main dans la main avec l'Allemagne, mais il conviendra aussi de redéfinir ensemble notre projet commun, qui date de 1963.

La France devra aussi être à l'appui des démocrates du bassin méditerranéen, de Tunisie, de Libye, d'Égypte... Elle sera là où elle est attendue : la liberté et la démocratie.

En Afrique, elle jouera la carte du co-développement et mettra définitivement fin à la pratique dite de « Françafrique ».

Après cinq ans de ce pouvoir dont le passage en force a été la seule méthode, qui a dévoyé les institutions, ignorer les territoires, manqué de respect aux partenaires sociaux, qui a utilisé l'identité nationale pour désunir la communauté nationale et mettre les étrangers au régime de la suspicion, utilisé la laïcité à des fins dangereuses pour la cohésion nationale par des raccourcis, il est temps de rendre leur grandeur à la République et à la Démocratie.

Michel CREPEAU disait « *On ne gouverne un peuple que les pieds sur terre et le cœur dans les étoiles* » ce pourrait être la ligne directrice du quinquennat de François HOLLANDE.

La victoire est à portée de main, seuls l'union et le rassemblement pourront nous y porter, nous n'avons pas le droit de décevoir les français qui attendent tant de la Gauche.

Ce programme ambitieux, mesuré et cohérent doit dans les mois qui viennent être porté, expliqué développé auprès de tous les Français pour qu'au soir du 6 mai 2012, François HOLLANDE devienne Président de la République, et que, quelques semaines plus tard une large majorité de Gauche à l'Assemblée Nationale, accompagne la nouvelle majorité du Sénat. Nous ne nous battons pas **contre** un camp mais **pour** nos valeurs, la victoire doit être celle des idées, du projet, de l'avenir.

Il nous reste un peu plus de six mois pour convaincre que nous pouvons « ré-enchanter le rêve français ».

Frédéric SARDIN

*Solidarité,
éducation*

Zoom sur...

L'insertion

*Cette compétence
essentielle du Conseil
général est plus
importante que
jamais en période de
crises. Le
Département aide et
accompagne les
charentais en
difficulté pour
faciliter leur retour à
l'emploi. Le Conseil
général de la Charente
a réservé 55 millions
d'euros à l'insertion
en 2011.*

Décisions adoptées par l'assemblée départementale lors de la
Commission permanente du 07/10/11

Le Département accompagne les jeunes

Le Département intervient dans de multiples domaines : au niveau de l'éducation, en développant les offres de formation, au niveau des transports en proposant des chèques pour les transports à la demande, au niveau des loisirs et de la culture avec des Pass' loisir, Pass' natation etc... Le Département finance également un certain nombre d'associations qui oeuvrent en faveur des jeunes : coup de pouce au permis de conduire, actions culturelles ou d'ouverture au monde, maisons familiales et rurales, foyers de jeunes travailleurs ; les champs d'intervention sont larges.

29 000 euros viennent ainsi d'être attribués au Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) d'Angoulême pour la résidence Taillefer (foyer de jeunes travailleurs). Durant l'année 2010, 121 jeunes ont sollicité un hébergement et 73 ont séjourné en résidence au foyer. Ces foyers permettent à des jeunes en formation, en stage ou en recherche d'emploi, de se loger à des coûts raisonnables. En finançant ces centres d'hébergement, le Département accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Le Département aux côtés des enseignants et des écoliers.

En marge de ses compétences obligatoires, le Département apporte un soutien financier aux associations scolaires ou périscolaires. Sans cette contribution, ces organismes ne pourraient proposer les nombreux services offerts aux enseignants et aux écoliers (expositions, sorties pédagogiques, activités culturelles ou sportives, documentation etc...).

Réunis en commission, les élus se sont ainsi prononcés en faveur de l'accompagnement de huit associations dont la Fédération charentaise des parents d'élèves (3 049 euros attribués), le Centre information jeunesse (8 385 euros) ou l'association départementale des pupilles de l'enseignement public (6 098 euros).

Retour à l'emploi : le Département finance les nombreuses associations d'insertion

Solidaire des Charentais les plus touchés par la crise, le Département soutient les nombreuses structures d'insertion qui agissent en faveur des bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active). En parallèle des aides financières, ces associations accompagnent les personnes en difficulté dans les démarches de la vie courante qui constituent souvent un frein au retour à l'emploi : recherche d'un logement, problèmes de garde d'enfants, formation, permis de conduire etc... L'aide à la réinsertion sociale et professionnelle recouvre en effet des sujets et des préoccupations extrêmement variés.

A l'occasion de la commission permanente du vendredi 7 octobre, 250 447 euros ont ainsi été attribués en faveur de neuf organismes. Parmi eux, le centre socioculturel du Barbezilien (35 000€), qui recrute des bénéficiaires du RSA pour participer à la culture de fruits et de légumes. Ces actions permettent, à des personnes en difficulté, un retour progressif à l'emploi, à travers une activité, un revenu et des formations.

*Culture,
patrimoine*

Zoom sur...

Patrimoine

*Les nombreux sites
archéologiques de
Charente
constituent une
véritable richesse
patrimoniale et
touristique. Aussi le
Département
consacre plus de
3 millions d'euros à
la protection et la
mise en valeur du
patrimoine culturel.*

Patrimoine historique et archéologique charentais : des richesses à valoriser

Le parc de Chassenon fait partie de ces atouts indéniables que recèle notre département. Propriétaire de ce site gallo-romain, le Conseil général s'est engagé, dès 2004, dans un vaste projet de valorisation à travers la recherche archéologique, la restauration des vestiges ainsi que les aménagements nécessaires à leur conservation et à leur présentation aux publics. En juillet 2011, la première phase de travaux, ayant permis la construction d'un pavillon d'accueil, s'est achevée. Aujourd'hui, une seconde phase peut être engagée. Ce programme, qui fait l'objet d'un partenariat avec l'Etat, la Région, des scientifiques mais également avec tous les acteurs du territoire, concerne la protection et la mise en valeur des thermes. Pour cette opération, le Département a affecté 11 508 658 euros. Une participation de l'Etat (1 230 000 €) et de la Région (1 700 000 €) est attendue.

La valorisation du patrimoine exceptionnel de la Charente passe également par une compréhension, une meilleure appréhension des sites historiques. En ce sens, le Département finance les recherches et les études archéologiques. Un système de bourse a ainsi été mis en place à destination des chercheurs et scientifiques dont les travaux portent sur des sites charentais.

Dans ce cadre, plusieurs étudiants se sont vu attribuer des aides financières afin de poursuivre leurs travaux : Aurélien Royer, doctorant à l'université de Bourgogne à Dijon bénéficiera de 10 000 euros au total pour ses travaux sur le site archéologique des Pradelles ; Vincent Ard, doctorant à l'université Paris X percevra 2000 euros pour ses travaux menés sur le site de Chenommet et Justine Papon, doctorante à l'université de Rennes 4 800 euros pour ses travaux menés sur différents sites charentais.

Soutien aux associations : numérisation

Le cinéma en est sans doute l'une des meilleures vitrines tant il est accessible à chacun. C'est la raison pour laquelle le Département accompagne les initiatives de diffusions et finance les projections. Depuis peu, il accompagne également les salles d'art et d'essai situées en milieu rural pour leur permettre de renouveler leurs matériels et de diffuser des copies numériques. Il en va de la survie de ces salles dont l'équipement, contrairement aux cinémas commerciaux n'est pas financé par les grands distributeurs. Le cinéma La Halle aux grains à La Rochefoucauld, le Silvéredo à Marthon, les salles d'art et d'essai de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image bénéficieront ainsi du soutien financier du Département.

Vie des territoires

Zoom sur...

L'emploi

Le Conseil général intervient pour développer l'activité économique en Charente et ainsi créer des emplois. En 2011, 9 millions d'euros ont été consacrés à l'économie.

LGV: le Département, partenaire des communes

La réalisation de la Ligne à Grande Vitesse en Charente doit, dès 2012, permettre la création d'emplois. Le Département, partenaire financier de premier ordre, accompagne également les communes ou groupements de communes pour mettre toutes les chances de leur côté. La Communauté de communes des 3B Sud Charente bénéficiera ainsi de 3 852 euros d'aide départementale afin d'acquérir des terrains à Brossac. Ces terrains seront aménagés par le groupement d'entreprise COSEA, concepteur et constructeur de la future LGV afin d'y installer une plate forme destinée à accueillir une base de vie du chantier. Cette base sera dans un second temps transformée en zone d'activités artisanales pour des entreprises locales.

ARVATO : le Département accorde une garantie d'emprunt

La société ANTELES, filiale d'ARVATO SERVICES, numéro 2 en France dans le domaine de la relation client, va s'implanter dans la Zone Industrielle n°3 à l'ISLE D'ESPAGNAC.

A terme, ce centre d'appels pourrait permettre la création de 450 emplois.

Les acteurs locaux, et en particulier l'antenne économique du Conseil général, Charente Développement, se sont fortement impliqués dans ce projet.

Conscient de l'enjeu économique et social de cette opération pour la Charente, le Département a décidé d'accorder une garantie pour le remboursement de 713 089 euros, représentant 50% de l'emprunt contracté par la SAS Immobilière Charente. Cette société réalisera en effet les 3 500 m² de bureaux et les emplacements de stationnement pour accueillir le centre d'appels ANTELES.

En bref...

- Près de 83 000 euros ont été votés en faveur de cinq communes ou groupements de communes afin de financer des aménagements de bourgs. La Communauté de communes Charente Boëme Charraud, les communes de Saint-Quentin-de-Chalais et de Villognon réaliseront dans un premier temps des études architecturales. Champmillon et Rouzède procéderont quant à elles prochainement aux travaux d'aménagement de leur bourg.
- Les archives départementales, service du Département, poursuivent la numérisation des documents qu'elles abritent afin de les proposer en ligne. Après la numérisation du cadastre napoléonien, celle des cahiers rédigés par les instituteurs et institutrices charentais de 1914 à 1917, puis la numérisation d'archives anciennes du fleuve Charente, les étiquettes du Cognac seront en ligne dans les semaines qui arrivent... de quoi inspirer les nombreuses agences de packaging qui oeuvrent en Charente! Retrouvez tous les documents sur www.cg16.fr
- Le Département a été partenaire du Festival du Polar à Cognac du 14 au 16 octobre. 8 000 euros ont été attribués pour sa 16^{ème} édition. 350 ouvrages présentant les affiches historiques du Festival ont par ailleurs, été offerts par le Département durant le festival.
- Le saviez vous ? 79 associations sportives ont demandé un soutien pour l'organisation d'une manifestation sportive en 2011. Le département est un partenaire local incontournable du monde du sport
- 17 000 euros ont été attribués à la Chambre artisanale de petites entreprises du bâtiment de la Charente (CAPEB) afin de promouvoir le développement durable dans le bâtiment ; présenter les métiers du bâtiment auprès des collégiens; promouvoir l'"esprit d'entreprendre" et favoriser l'accès des femmes aux métiers du bâtiment.
- Afin de valoriser le patrimoine naturel et architectural de la Charente, le Département finance l'effacement des réseaux. 22 565 euros viennent ainsi d'être attribués à la commune de Vervant pour enfouir ses câbles disgracieux.
- Les habitants de la commune de Touvre pourront bientôt profiter d'un pôle petite enfance grâce bien sûr à l'investissement de la commune, mais aussi de la participation du Département. 16 250 euros ont été attribués pour cette opération à l'occasion de la commission.